



Syndicat
des

Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée

SE-UNSA

16 rue J.Chatel, BP41
97461 SAINT-DENIS CEDEX
Tel : 0262 20 08 13
E-mail: 974@se-unsa.org

Flash
Ecoles 974

Consultez régulièrement le site du syndicat : <http://www.se-unsa974.org> les circulaires rectorales, les parutions importantes au BO et au JO , l'actualité juridique, l'actualité sur les retraites etc.....

FLASH n°14 2016-2017 Jeudi 18 mai 2017 SE-UNSA 974

1/ Gestion des temps partiels dans le 1er degré pour la rentrée 2017.

Dans un communiqué adressé aux organisations syndicales, le secrétaire général de notre académie, nous informe qu'à la rentrée 2017, notre académie sera déficitaire de 122 personnels enseignants titulaires et cela pour la première fois.

Ce déficit est dû à l'augmentation des départs à la retraite au 01/09/2017.

Il nous fait également savoir qu'il a interpellé notre ministère afin de débloquer la liste complémentaire du CRPE 2017 (mais en attente au vu du changement de gouvernance) et que l'académie ouvrira largement la possibilité d'entrer par INEAT.

Malgré cela les estimations de notre administration resteront insuffisantes pour couvrir le manque d'enseignants à la rentrée 2017.

De ce fait les demandes de temps partiels de droit seront accordées, mais les demandes de temps partiels sur autorisation seront examinées au cas par cas et les 1ères demandes pourront ne pas être accordées pour la prochaine rentrée.

Pour le SE-Unsa cette décision est inacceptable et nous dénonçons le manque d'anticipation de notre administration qui lèse nos collègues encore une fois.

L'avis du SE-Unsa : Notre administration aurait pu anticiper ce déficit lors de la phase du mouvement interdépartemental (seulement 77 entrants dans notre département sur 705 demandes) et lors de la phase complémentaire nationale (18 collègues obtiennent satisfaction dont 4 pour notre académie) en interpellant notre ministère sur la situation qui allait être la nôtre, en proposant et demandant un calibrage plus important de personnels entrants lors de ces mouvements dans notre département.

D'ores et déjà notre administration a déjà envoyé un mail aux collègues concernés. A ce jour nous n'avons pas eu plus d'informations. Combien de collègues sont concernés ? Quels seront les critères arrêtés pour l'obtention du temps partiel ? Comment vont être priorisés les demandes sachant que les conditions et situations ne se valent pas ?

Afin de faire connaître notre opposition à cette décision arbitraire et obtenir des réponses concrètes, le SE-Unsa sollicite une audience auprès du secrétaire général de l'académie.

Vous êtes concernés et avez été destinataires de cette information, faites-le nous savoir en nous envoyant un mail au 974@se-unsa.org

2/ Mouvement interdépartemental 1er degré

Mouvement complémentaire : seulement 18 collègues obtiennent satisfaction

Après des résultats décevants aux permut, le ministère s'était engagé à examiner les situations les plus préoccupantes de collègues, répondant ainsi à la demande du SE-Unsa. Sans discussion avec les organisations syndicales, le ministère a établi une liste de 18 collègues prioritaires qui peuvent obtenir satisfaction sous réserve de faire la demande d'exeat-ineat.

Lire la suite : <http://enseignants.se-unsa.org/Mouvement-complementaire-seulement-18-collegues->

3/ Inclusion scolaire : résister aux mauvaises sirènes

Une nouvelle fois, nous prenons connaissance d'un tract du syndicat Snudi-FO qui émane du Puy de Dôme. Après celui de Seine-Saint-Denis en 2015, il est peu probable que ces propos soient isolés, maladroits, décontextualisés. Une nouvelle fois, nous sommes choqués.

Pour en savoir plus : <http://enseignants.se-unsa.org/Inclusion-scolaire-resister-aux-mauvaises-sirenes>

4/ Communiqué de presse

Le SE-Unsa appelle le Président de la République à s'engager pour une École durable

Au lendemain de l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République, le SE-Unsa lui adresse une lettre ouverte pour lui demander de s'engager pour une École durable capable de relever les immenses défis auxquels notre pays est confronté ...

Lire le communiqué : <http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Le-SE-Unsa-appelle-le-President-de-la-Republique-a-s-engager-pour-une-Ecole>

Sans hésitation participez à la campagne « Moi aussi je m'engage pour une Ecole durable ! » **ICI** :

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Moi-aussi-je-m-engage-pour-une-Ecole-durable>

Le SE-Unsa a besoin de chacun d'entre vous, chaque signature compte. Force de proposition, mobilisons-nous pour porter nos valeurs pour une Ecole durable

5/ LSU : il manque quelque chose...

Les brochures ministérielles expliquant le LSU aux parents arrivent dans les écoles. Elles annoncent que des codes d'accès, dont ne disposent pas les écoles, doivent leur être donnés par l'école pour consulter le LSU en ligne. Le SE-Unsa a contacté le ministère car ces codes ne sont, aujourd'hui, pas disponibles.

Le ministère s'est engagé à communiquer officiellement sur ce point.

Article disponible : <http://enseignants.se-unsa.org/LSU-il-manque-quelque-chose>

6/ Dates à retenir

Lundi 29 mai	GT CAPD	Thèmes : Départ en stage CAPPEI Barèmes (RQTH et rapprochement de conjoint) Liste d'aptitude d'intégration dans le corps des P.E. au 1er septembre 2017 Tableau d'avancement des P.E. à la hors classe au 1er septembre 2017 Mouvement départemental 2017 Annulations des demandes de changement de département 2017 Liste des enseignants sollicitant leur intégration dans le département par ineat (2017/2018) Liste des enseignants sollicitant leur départ du département par exeat (2017/2018)
Vendredi 02 juin	CAPD	
Lundi 3 juillet	CAPD	Phase d'ajustement : Affectations après mouvement Résultats CAPE 2017 (dont BOE) Ineat/Exeat 2016/2017
Vendredi 26 mai	Formation syndicale	Lycée professionnel Léon de Lepervanche au Port de 8h à 12h
Mardi 6 juin	Formation syndicale	Salle Yves Montant (Cinéma) à Ste Rose de 8h à 12h

Mercredi 14 juin	Réunion d'Info Syndicale	Village Corail à St Gilles les bains de 13h à 16h Si animation péda le même jour, il faut prévenir votre IEN, modèle de lettre : http://www.se-uns974.org/div/16-17/Modele_IEN_hors_tps_classe.pdf
Jeudi 22 juin	Formation syndicale	Salle des Fêtes Raymond Lauret au 14km LeTampon de 8h à 12h Demande de congé à faire jusqu'au 22 mai: http://www.se-uns974.org/div/16-17/demande-conge-formation-synd%202016-2017.pdf

Toute l'équipe du SE-Unsa 974

L'équipe du SE-Unsa

L'équipe du SE UNSA se tient à votre disposition pour vous apporter des informations complémentaires

Pour nous contacter :

Adresse mail : 974@se-uns974.org

Fax : 0262 21 58 65

Pour un meilleur traitement de vos demandes veuillez rajouter : 1D- dans l'onglet « Objet » du mail
ex : 1D- Demande de renseignements xxxxxxxxx

Par téléphone:

Responsable 1^{er} degré : **Sonia LAPIERRE**

Secteur	Circonscriptions	Correspondant	N° de Téléphone
Ouest	Étang-Salé St Louis	LAPIERRE Sonia	06 92 63 36 99
	Port Possession St Paul 3	BOYER Luc	06 92 77 71 21
	St Paul 1 et 2 St Leu	TAURAN Véronique	06 92 64 95 67
Nord	St Denis Ste Marie	NIFAUT Maryse	06 92 63 29 42
Est	Bras-Panon St André Ste Suzanne	BIJOUX Brice	0692 63 28 09
	St Benoît	GENTY Thierry	0692 51 91 64
Sud	Tampon St Pierre	ROGER Erick	06 92 60 48 07
	Petite Ile St Joseph	FONTAINE Philibert	06 92 61 72 57
ASH		VERDIER Michèle	0692 70 38 62
Réseaux sociaux		JEAMBLU Sophie	0692 69 42 95